VILLE DE GENÈVE

EXTRAIT

DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2020

Election d'un membre de l'Union démocratique du centre pour faire partie du conseil de la Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées (statuts de la fondation, art. 9) (RCM, art. 130, lettre B).

Est élu :

M. Loïc PAREL (UDC)

---

certifié conforme

Le Secrétaire :

Pierre Scherb

La Présidente :

Albane Schlechten